LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE

LA LETTRE
N°3604 DU
09 OCT. 2014
1,50 €

Témoignage Chrétien

www.temoignagechretien.fr

Initiative

Depuis 2013, un diplôme permet de se préparer à la gestion des conflits touchant au fait religieux, qui se développent dans notre société multiculturelle.

Se former à la médiation socioreligieuse

Le diplôme universitaire (DU) de médiation socioreligieuse est né d'une rencontre entre les responsables de la Faculté libre d'études politiques (FLEPES), l'association Initiatives, expérimentée en formation professionnelle, et le doyen de la Faculté de théologie protestante (FTP) de l'Université de Strasbourg. Il est le fruit d'une conviction et d'une inquiétude partagées. Créer des réponses capables de transformer les mentalités et les mœurs pour pallier une difficulté démocratique actuelle, sensible et complexe, s'impose à nous. Dans le champ très particulier de la demande religieuse et des conflits multiples qui en émanent dans tous les domaines actifs de la société (publics, privés, milieux ouverts ou fermés, etc.), les cadres vécus de la laïcité doivent servir à offrir des espaces particuliers, très localisés, pour désamorcer divers soucis potentiels. On citera l'idéologisation laïque (intolérance au religieux), les replis identitaires (les filles disparaissent des animations de quartier), les fronts de rejets (des communautés s'ignorent) ou encore les conflits ouverts (au travail, les salariés s'opposent). Il convient de donner à co-construire les conditions civiles du vivre-ensemble.

> « Il convient de co-construire les conditions civiles du vivre-ensemble. »

Une société pluriculturelle en transformation accélérée doit continuer d'inventer des synergies bénéfiques : le collectif et le sens commun, pour ne pas se désagréger sous les coups de boutoir plus ou moins stratégiques des réclamations individuelles. Les droits créances (« *J'ai droit à…* »), doivent être travaillés en profondeur, en interaction négociée avec les droits libertés des individus (« *Le droit de…* »).

Une telle tâche de pacification de proximité ne s'improvise pas.

La procédure spécifique de la médiation sert à éviter le litige, déplacer le front d'un conflit, recentrer les personnes sur le temps présent de leurs relations (en refusant les motifs extrinsèques de désaccord : guerres, histoire, etc.). Ce travail de « sas » produit des transformations durables, car elles sont trouvées et portées par les acteurs concernés qui reviennent alors à l'état de droit ordinaire.

Des partenariats territoriaux

Le double DU de médiation socioreligieuse a été créé en 2013, porté en partenariat par la FLEPES et l'Université de Strasbourg. Le métier de médiateur a fait ses preuves (médiation juridique, familiale). Il est ici spécialisé dans un champ très délicat, à deux niveaux : intervention de proximité (1er cycle), territoriale (2e cycle). La formation entend sensibiliser à cet angle de travail décisif contemporain et préparer les acteurs politiques et sociaux concernés :

– en donnant des références érudites mais souples à la Constitution laïque, son histoire, le droit et la pluralité qui en émanent ;

– en formant à une écoute spécifique de la demande religieuse ;

– en spécialisant (par des « compétences transverses ») à la médiation : le fil professionnel du parcours tient aux processus, protocoles, positionnement de la médiation.

Les étudiants qui ont suivi la formation sont aumôniers, travailleurs sociaux, étudiants en sciences des religions, cliniciens, formateurs… Cette année, des élus locaux, des bénévoles associatifs et des personnes en reconversion demandent aussi à en bénéficier. En contrepoint, le DU se développe à travers tout un travail de partenariats territoriaux établis dans la durée.

Isabelle ULLERN, doyenne
de la Faculté libre d'études politiques

La formation a lieu sur les sites de la FLEPES : à Bourg-la-Reine (92), Strasbourg (67) et bientôt Montpellier (34).
Rens. : iullern@flepes.fr ou 01 41 13 48 23
www.initiatives.asso.fr ou www.flepes.fr